

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets !

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT

Du Registre des délibérations du Conseil Syndical SEANCE DU 28 novembre 2019

Nombre des Membres du Conseil Syndical	
Légal :	38
En exercice :	24
Présents :	14
Votants :	
Procuration	
Date de la convocation : 22 novembre 2019	

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Délibération 2019-27

OBJET : Décision modificative n°2

Le 28 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, ,
Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE, représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Alain GARRIS, Daniel LE BLAY, représentants de la
Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération
Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Procurations :

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Éric MELE, Guilaine DEBRAS, Evelyne FISCH, représentants de
la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Dominique TRABAUD, Patrick LAFARGUE,
Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20191210-2019-27-DE
Date de télétransmission : 10/12/2019
Date de réception préfecture : 10/12/2019

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

La présente Décision Modificative a pour objet différentes régularisations comptables de détail proposées en accord avec M. l'administrateur des Finances Publiques, comptable du Syndicat :

- deux échéances d'emprunts comptabilisées en 2019 alors qu'elles concernent l'exercice 2017 ;
- réalisation d'un emprunt de 1 050 000 € auprès du Crédit Agricole, crédits supplémentaires pour les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) évoqué dans un autre projet de délibération du Comité de ce jour ;
- inscription des crédits nécessaires à la souscription d'un contrat de groupe auprès du CDG 06 garantissant le risque statutaire pour les agents relevant de la CNRACL d'UNIVALOM à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- ré-imputation des frais d'études engagés pour différents travaux réalisés par le Syndicat maintenant terminés (réhabilitation de la maison du gardien, travaux dans les déchèteries) sur un compte d'investissement, sans incidence budgétaire.

CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'EXPLOITATION	
	7087	Remboursement de frais	38 872,93 €
	7718	Autres produits exceptionnels opérati	13 309,79 €
	7588	Produits divers de gestion courante	2 217,28 €
	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		54 400,00 €

CHAPITRE	IMPUTATION	DEPENSES D'EXPLOITATION	
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 200,00 €
	66112	Intérêts rattachement ICNE	8 200,00 €
65	6541	Créances admises en non valeur	2 200,00 €
	658	Charges diverses de gestion courante	2 200,00 €
012	648	Autres charges de personnel	30 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		54 400,00 €

CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16	1641	Emprunts auprès d'Ets crédit	1 850,00 €
		<u>Opérations d'ordre Budgétaire</u>	
41	2031	Frais d'études	150 706,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		152 556,00 €

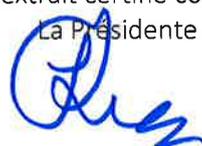
CHAPITRE	IMPUTATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16	1641	Emprunts auprès d'Ets crédit	5 000,00 €
	165	Dépôts et cautionnements	3 000,00 €
21	2111	Terrains nus	6 150,00 €
		<u>Opérations d'ordre Budgétaire</u>	
41	2313	Constructions	150 706,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		152 556,00 €

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A l'unanimité,

- ADOPTE les propositions du rapporteur

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
La Présidente



Josette BALDEN



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20191210-2019-27-DE
Date de télétransmission : 10/12/2019
Date de réception préfecture : 10/12/2019